

RIORGES

le journal
d'informations
de la Ville de Riorges

MAGAZINE



BUDGET

2017

P. 11

LA FEUILLE
DE ROUTE

P. 4 **RETOUR EN IMAGES**

P. 6 **C'EST D'ACTU**

Nouvelle procédure pour les cartes nationales d'identité

Tout ce qu'il faut savoir sur les élections présidentielles

P. 9 **TRAVAUX**

La placette Pierre Dubreuil réaménagée

P. 10 **ENVIRONNEMENT**

Un jardin solidaire

P. 11



DOSSIER

**BUDGET 2017 :
LES GRANDES
LIGNES**

P. 15 **ÉCONOMIE**

Le bistro Beaulieu distingué par le guide Michelin

P. 16 **RENCONTRE**

Le club de poker joue cartes sur table

P. 17 **CULTURE**

Les Mardi(s) du Grand Marais vous emmènent en voyage

P. 18 **ÉTAT CIVIL**

P. 19 **AGENDA**

RIORGES MAGAZINE

Édité par la Ville de Riorges

POUR NOUS CONTACTER :

Service communication

04 77 23 62 76

service.communication@riorges.fr

VILLE DE RIORGES HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination et rédaction Sarah Sanchez Rédaction Anthony Sion

Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon Impression Imprimerie Chirat, Saint-Just-la-Pendue

Photographies Service Communication

“ NOTRE RESPONSABILITÉ EN TANT QU'ÉLUS EST DE GÉRER AU MIEUX L'ARGENT PUBLIC ”



Jean-Luc Chervin, lors de l'inauguration de la résidence Riorges Village rénovée.

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

Lors du dernier conseil municipal en date du 16 mars 2017, le budget, acte essentiel dans la vie d'une commune car il met en œuvre la politique municipale, a été adopté à l'unanimité.

Il a été construit à partir de multiples réunions de travail entre responsables des services municipaux et élus responsables de leur délégation.

Dans une période de baisse de dotations et de transfert de charges aux communes, il est en effet indispensable de trouver des sources d'économie dans les dépenses de fonctionnement afin de nous permettre de réaliser malgré tout des investissements importants pour la commune et ses habitants.

Un emprunt de 800 000 € sera contracté sans obérer notre capacité d'emprunt qui demeure importante pour les prochaines années, la dette de la commune étant largement inférieure à la moyenne de la dette des communes de même strate démographique.

Les plus gros investissements concernent : les travaux à la salle du Grand Marais ; les acquisitions foncières dans le triangle des Canaux nécessaires au renouvellement urbain de ce secteur ; la réfection des courts de tennis extérieurs ; les travaux de voirie, d'accessibilité ; sans oublier les dépenses destinées à la vie scolaire, à la vie associative avec des subventions de fonctionnement s'élevant à 420 000 € dont 236 000 € pour le centre social. Je remercie Pierre Barnet, conseiller délégué aux finances et au personnel, pour son investissement et sa compétence dans le suivi budgétaire de la commune.

Le budget du CCAS (centre communal d'action sociale) a lui aussi été voté à l'unanimité par le conseil d'administration le 22 mars dernier.

Ce budget acte l'acquisition de la résidence Quiétude par le CCAS. Cette résidence était locataire de Cité Nouvelle (ex-Toit Familial) jusqu'en 2062.

Le CCAS a eu l'opportunité d'acquérir au 1er janvier 2017 cet établissement en réalisant un emprunt de 2 800 000 € remboursable sur 20 ans à savoir jusqu'en 2036. Cette transaction permet de réaliser une économie significative, étalée dans le temps, de près de 2 000 000 €.

Notre responsabilité en tant qu'élus est de gérer au mieux l'argent public, c'est ce que nous faisons au quotidien.

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 18 MAI
À 20H30



1 La municipalité organisait le 16 février une cérémonie de remerciement au Comité des fêtes, association qui s'investit beaucoup dans la vie de la commune. C'était l'occasion de mettre à l'honneur Daniel Thévenoux, président durant 20 ans, qui passe désormais la main à Pierre Poyade. **2** Riorges accueillait la réception « Téléthon Merci ! » le 17 février, qui réunissait partenaires et organisateurs du Téléthon Loire Nord. 161 340 € ont été récoltés lors de l'édition 2016, dont 9 397,24 € à Riorges. **3** « Ecouter Lire », le point lecture de la bibliothèque du centre social s'est associé au forum Mirose pour une rencontre littéraire le 8 mars, autour d'une sélection de livres parus cette année. Prochain rendez-vous « Ecouter Lire » le 6 avril avec l'auteur roannais Christian Chavassieux.





4



5



6

4 Une quarantaine de Riorgéois se sont rendus en février dans notre ville jumelle allemande, Donzdorf, à l'occasion de son célèbre carnaval. **5** Le conseil municipal enfants a arpenté le parcours pédagogique consacré à la réintroduction des saumons dans la Loire. Mis en place par Roannais Agglomération dans le cadre du programme "Bords de Loire", en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche et la municipalité de Riorges, ce parcours est accessible depuis le parc Beaulieu. **6** Le bailleur social Ophéor a procédé à la réhabilitation des 130 logements de la résidence Riorges Village. 1 550 000 € ont été investis. L'inauguration s'est tenue le 16 mars. **7** En plein dans le mille ! Dans le cadre des ateliers Tempo, les enfants ont pu s'exercer avec du véritable matériel de tir à l'arc, encadrés par l'Arc Club Roannais.



7

SERVICE À LA POPULATION

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : UNE NOUVELLE PROCÉDURE

LES SERVICES DE L'ÉTAT ONT SOUHAITÉ MODIFIER LES MODALITÉS D'INSTRUCTION DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉS ET LES ALIGNER SUR CELLES DES PASSEPORTS. A CE TITRE, EU ÉGARD AU VOLUME DE DEMANDES, LA VILLE DE RIORGES N'A D'AUTRE CHOIX QUE DE METTRE EN PLACE DES RENDEZ-VOUS POUR GARANTIR À CHACUN DES CONDITIONS D'ACCUEIL FAVORABLES.



La carte nationale d'identité (CNI) est désormais délivrée selon une nouvelle procédure, alignée sur celle des passeports biométriques. En effet, l'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude

documentaire, notamment en cas de perte ou de vol. Son format demeure inchangé et elle reste gratuite (sauf en cas de perte ou de vol). Les CNI non biométriques restent valables jusqu'à la fin de leur période de validité.

Les nouvelles CNI ne sont délivrées que dans les communes équipées d'une station biométrique, comme c'est le cas de Riorges, mais aussi de Roanne, Le Coteau, Renaison, Charlieu et Balbigny. Les habitants d'autres communes peuvent donc se rendre en mairie de Riorges pour effectuer cette formalité. Afin d'anticiper la demande et la charge de travail, une nouvelle procédure de prise de rendez-vous est mise en place pour toute demande de carte d'identité et de passeport.

INSTRUCTION DU DOSSIER SUR RENDEZ-VOUS

Toute instruction de dossier concernant une carte d'identité ou un passeport se fait désormais sur rendez-vous, auprès du service Citoyenneté, le mardi, mercredi et jeudi. Cette organisation sera plus confortable pour les usagers, qui verront réduire leur temps d'attente.

Plusieurs solutions pour prendre rendez-vous :

- À l'accueil de la mairie
- Par téléphone au 04 77 23 62 62
- La prise de rendez-vous en ligne sera proposée, via le futur site internet de la Ville de Riorges dans les prochaines semaines.

EN LIGNE, C'EST PLUS FACILE

Les usagers ont l'opportunité de saisir en ligne leur pré-demande, via le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>. Après avoir créé son compte, l'utilisateur se verra alors remettre un numéro à conserver jusqu'à l'obtention définitive de sa CNI. Le fait de réaliser cette démarche en amont de son rendez-vous permet de réduire le temps d'instruction du dossier. Bien entendu, il est toujours possible de faire l'intégralité de la démarche en mairie.

→ Plus d'info : 04 77 23 62 62
Retrouvez le détail de la démarche et la liste des pièces justificatives à fournir sur www.riorges.fr.

OÙ FAIRE SA DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ?

Les nouvelles CNI (Cartes Nationales d'Identité) sont délivrées dans les communes équipées d'une station de recueil de passeports, et non plus exclusivement dans la mairie du lieu de résidence. Sur le territoire, il s'agit des mairies suivantes :

- >> Riorges
- >> Renaison
- >> Roanne
- >> Charlieu
- >> Le Coteau
- >> Balbigny



Nathalie Tissier,
adjointe à la vie scolaire
et à la citoyenneté

« Les services doivent faire face à une nouvelle charge de travail »

Cette nouvelle procédure de délivrance des cartes d'identité constitue une charge supplémentaire de travail pour la mairie de Riorges, qui fait partie de celles équipées d'une station biométrique. Afin d'y faire face, nous avons choisi d'instituer la prise de rendez-vous obligatoire pour l'instruction d'un dossier de carte d'identité comme de passeport. Nous avons aussi dû procéder à une réorganisation des missions de certains agents municipaux.



DÉMOCRATIE

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le premier tour des élections présidentielles est fixé au dimanche 23 avril tandis que le second tour aura lieu le dimanche 7 mai. Exceptionnellement pour ces deux scrutins, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

UNE NOUVELLE CARTE D'ÉLECTEUR

Tous les électeurs recevront cette année une nouvelle carte d'électeur. L'ancienne carte ne pourra plus être utilisée et devra être détruite.

RESTRUCTURATION DES BUREAUX DE VOTE

La municipalité de Riorges a procédé à une restructuration des bureaux de vote afin de rééquilibrer le nombre d'électeurs dans chaque bureau. Certains électeurs vont donc changer de bureau de vote. Un courrier sera adressé aux personnes concernées peu après l'envoi de leur carte d'électeur.

UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE

Pour voter, une pièce d'identité est obligatoire : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire (en cours de validité), carte vitale avec photo (en cours de validité)... Retrouvez la liste complète des pièces recevables sur www.riorges.fr.

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour de l'élection de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune. Le mandataire ne peut avoir qu'une procuration établie en France (il peut en avoir une autre établie à l'étranger). Par exemple, un couple devra donc se faire représenter par deux personnes. La demande de procuration doit être réalisée auprès du commissariat de police de Roanne ou au tribunal d'instance de Roanne. Il est conseillé de faire cette démarche le plus tôt possible.

→ Plus d'informations auprès du service Elections : 04 77 23 60 90 ou sur www.riorges.fr

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET DE RIORGES

LA MUNICIPALITÉ DE RIORGES DÉVOILERA FIN AVRIL SON NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette, vous pourrez prochainement profiter des nouvelles fonctionnalités du site Internet de la Ville.

Retrouvez tout ce qu'il faut savoir sur la vie de la commune, les informations pratiques mais aussi les dernières actualités. Pour que vos démarches soient facilitées, Riorges a développé et valorisé les démarches en ligne. Vous pourrez par exemple prendre facilement des rendez-vous pour vos titres d'identité ou accéder à plus de formulaires pour vos démarches.

RENDEZ-VOUS TRÈS BIENTÔT SUR WWW.RIORGES.FR

en bref...

>> LE COMITÉ DES FÊTES CÉLÈBRE SES 40 ANS

En tout jeune quadra, le comité des fêtes vous propose un dîner-spectacle le 22 avril, animé par la compagnie Show-Bizz. Danse, chansons et costumes seront au programme de cette grande soirée de fête !

Samedi 22 avril,
20h - Salle du Grand Marais
30 € (sur réservation)
06 23 72 94 65 / 06 77 13 35 50

NUMÉRIQUE

LA TABLETTE FAIT SON ENTRÉE À L'ÉCOLE

À LA SUITE DU PLAN NUMÉRIQUE ANNONCÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN 2015, UN PARTENARIAT ENTRE L'ÉDUCATION NATIONALE, LE COLLÈGE SCHWEITZER ET LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PERMET D'INSTALLER DES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES MOBILES. LA MUNICIPALITÉ A FAIT LE CHOIX D'INVESTIR DANS DEUX GROUPES SCOLAIRES RIORGEOIS : LES ÉCOLES DE BEAUCUEIL ET DU PONTET.



Les enfants étaient très contents de recevoir ce nouvel équipement.

Après concertation avec les enseignants, la délégation Académique au Numérique Educatif et les services informatique et scolaire de la mairie, deux classes numériques mobiles ont été acquises pour les écoles élémentaires de Beaucueil et du Pontet. Elles ont été remises par les élus le 7 mars dernier. Chacune des deux écoles est désormais équipée de 15 tablettes numériques.

UNE TABLETTE SPÉCIFIQUE À L'ÉDUCATION

Les tablettes mises entre les mains des élèves sont des outils spécifiques. C'est la solution numérique française SQOOL qui a été retenue par la municipalité de Riorges. Conçue pour l'environnement scolaire après trois ans d'expérimentation menée auprès des enseignants et des élèves, cette solution est d'ores et déjà déployée en France dans de nombreux établissements scolaires. La tablette tactile allie une interface dédiée à l'enseignement en primaire, un logiciel complet pour préparer les cours et gérer la classe ainsi que la possibilité pour l'enseignant d'accéder à des ressources pédagogiques digitales. Les enseignants pourront s'appuyer sur un comité de pilotage et notamment sur l'inspecteur de l'Éducation nationale en charge de la mission départementale TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement). Ils ont par ailleurs participé à une demi-journée de formation spécifique en février.

LES DEUX AUTRES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES BIENTÔT ÉQUIPÉES

Le coût total pour ces deux classes mobiles est de 18 500 €, la municipalité de Riorges a reçu dans ce cadre une aide de l'État de 8 000 €. Cette convention avec l'État peut être mise en œuvre sur une durée de trois ans, ce qui permettra l'équipement des deux autres groupes scolaires de la commune (Bourg et Sables) au cours de l'année 2017 ainsi que l'investissement dans du matériel complémentaire en 2018.



18 500 €

C'est le coût de ces deux classes mobiles numériques, pour lesquelles la municipalité de Riorges a reçu une aide de l'État de 8 000 €.

15 000 €

En plus de l'opération « classe mobile », chaque année, depuis 2015, un budget d'environ 15 000 € est alloué, permettant notamment d'équiper progressivement les classes en vidéoprojecteurs interactifs et micro-ordinateurs portables.



60 000 € POUR LA PLACETTE PIERRE DUBREUIL

La placette et le passage Pierre Dubreuil étaient de grands espaces en stabilisé où se côtoyaient différents usages, piétons et voitures. Liaison entre la rue Saint-Romain et la rue Dubreuil, cet itinéraire est très utilisé par les piétons pour notamment aller à l'école de Beaucueil.

La placette et le passage ont été réaménagés en début d'année permettant ainsi d'organiser la circulation et de sécuriser les usagers. La voie est volontairement peu large afin d'inciter à une vitesse modérée. Un cheminement piéton a été matérialisé et des zones de stationnement clairement identifiées.

L'étape suivante est celle de la création de 160 m² d'espaces verts. Outre l'amélioration du cadre de vie, ils permettront l'infiltration des eaux de parking et de voirie. Vous y retrouverez différentes plantes vivaces. Un chêne majestueux viendra surplomber cet aménagement et ombrager la placette. De micros implantations florales seront plantées en vivaces aux pieds des habitations. Le coût total de cette transformation est de 60 000 €.

LES ABORDS DU JARDIN DU PRÉ DES SŒURS RÉAMÉNAGÉS

Il est probable que vous l'ayez remarqué lors d'une promenade le long du Renaison : le jardin municipal du Pré des sœurs a fait l'objet de travaux de réaménagement. Une dizaine de parcelles avec leurs cabanes situées à proximité de la rivière ont été démolies. Les locataires des parcelles ont donc été repositionnés au sein du jardin. Un aménagement paysager sera réalisé cet automne le long du Renaison et une haie sera plantée le long de la rue Henri Déroche pour mieux intégrer le jardin dans son environnement. Par ailleurs, le bief, élément essentiel à la vie du jardin, a fait l'objet d'un nettoyage en profondeur. Provenant d'une prise d'eau sur le Renaison au bas du parc Beaulieu, il permet d'arroser par gravité l'ensemble des parcelles. Les objectifs de ces travaux, menés par les services techniques municipaux, sont de préserver le cours d'eau, de recréer une continuité du corridor végétal et d'améliorer les conditions de jardinage.



→ Les prochains travaux près de chez vous...

- **Rue Président René Coty :** travaux de voirie suite au chantier Roannaise de l'Eau, à partir de fin avril.
- **Rue Saint-Exupéry :** réfection des trottoirs, mise en accessibilité, organisation du stationnement et plantation d'arbres, de fin mars à mi-avril.
- **Rue Docteur Chabry :** réfection des trottoirs, mise en accessibilité, organisation du stationnement et plantation d'arbres, à partir de mi-avril.
- **Rue Jean-Jacques Rousseau, rue du 19 mars et rue François David :** gravillonnage des trottoirs, début mai.
- **Riorges Centre :** accessibilité des quais de bus (chantier Roannais Agglomération) et modification de l'accès à la place de la République, à partir de mi-avril.
- **Square Migeat :** recomposition paysagère de l'espace, de mi-avril à mi-mai.



UN JARDIN SOLIDAIRE POUR CULTIVER LE LIEN

Un jardin solidaire vient de voir le jour, rue de Saint-Romain, à proximité du local de distribution alimentaire. L'ambition est de créer un lieu de vie bienveillant où des participants bénévoles pourront faire pousser des fruits et légumes et récolter au-delà des denrées alimentaires, la satisfaction de faire de belles rencontres humaines.

UN LIEU DE PARTAGE

Dans ce jardin solidaire, on sème, on plante...

On cultive des fleurs, des fruits ou des légumes, mais aussi la convivialité !

Il s'agit d'un jardin partagé, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de parcelle attribuée personnellement. Une vingtaine de personnes feront vivre ce jardin, qu'ils ont participé à élaborer. La récolte du jardin sera répartie entre les participants. Fréquentant le foyer Pierre Laroque ou le CCAS, ils seront accompagnés par David Putanier, responsable du foyer Pierre Laroque, chargé d'animer le projet. Pour la partie technique, c'est Simon Lafond, emploi d'avenir au service Parcs et paysages durables, qui fera profiter de ses connaissances en maraîchage.

400 M² DE SURFACE CULTIVABLE

Sur un terrain communal, le jardin est installé à la place d'une maisonnette qui a été démolie. Apport de terre, travaux de plomberie, d'électricité et de maçonnerie ont été nécessaires. Une cuve a été installée et raccordée au bâtiment pour permettre la récupération des eaux de pluie. Le jardin possède une surface cultivable de 400 m². Le coût total du projet s'élève à 19 000 €.

DANS UN JARDIN RIORGEAIS, ON SÈME BIEN PLUS QUE DES FRUITS, DES LÉGUMES OU DES FLEURS : ON CULTIVE AUSSI LE LIEN SOCIAL !

Les autres jardins de la commune...

>> TROIS JARDINS FAMILIAUX

Près de 200 parcelles de jardins familiaux existent à Riorges, au sein de trois jardins municipaux, gérés par des associations : le Pré des Sœurs, le Vieux Beaulieu et le jardin de la Rivoire.

>> CINQ JARDINS PÉDAGOGIQUES

À Riorges, chaque école bénéficie d'un jardin, mis à disposition par la municipalité. Outre le fait que les enfants puissent y jardiner, ils sont sensibilisés aux différentes problématiques environnementales : les fruits et légumes de saison, la préservation des ressources... Un jardin pédagogique a par ailleurs été créé au cours de l'été 2016 au centre social. Il est partagé entre les enfants du centre de loisirs et de Loisiriorges, les familles fréquentant le centre social mais aussi par les tout-petits de la crèche Pom'Vanille.

>> UN JARDIN THÉRAPEUTIQUE À LA RÉSIDENCE QUIÉTUDE

Ce jardin thérapeutique, situé dans la cour intérieure de l'EHPAD Quiétude, permet aux résidents de cultiver des plantes, de profiter du plein air... Le tout de façon adaptée.



Budget 2017 : la feuille de route

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget pour l'année 2017. Cette année encore, la municipalité garde le cap d'une gestion rigoureuse.

Les trois lignes directrices sont les suivantes :

- Investir afin de poursuivre le développement de Riorges malgré le contexte contraint de baisse des dotations,
- Ne pas augmenter les taux d'imposition pour les Riorgois,
- Poursuivre le désendettement de la commune.

20^e année

À Riorges, les taux d'imposition de la commune ne changent pas en 2017, et ce pour la 20^e année consécutive.

FINANCES MUNICIPALES

MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET 2017

DE PLUS EN PLUS, LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE EST CONTRAINT POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES. LES DOTATIONS DE L'ÉTAT CONTINUENT LEUR BAISSÉ, TANDIS QUE DES COMPÉTENCES SONT TRANSFÉRÉES AUX COMMUNES ET QUE LES CHARGES (ÉNERGÉTIQUES PAR EXEMPLE) AUGMENTENT. MALGRÉ CELA, LA MUNICIPALITÉ DE RIORGES MAINTIENT LE CAP D'UNE GESTION RIGOREUSE, ET SURTOUT, CONTINUE À NE PAS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION POUR LES RIORGEOIS, ET CE, POUR LA 20^E ANNÉE CONSÉCUTIVE.

Le budget primitif de l'année 2017 a été approuvé à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 16 mars. Il permet de prévoir l'ensemble des dépenses et les recettes de la Ville de Riorges au cours de l'année, de choisir la politique fiscale et financière de la commune ainsi que de déterminer les principaux investissements.

12 112 397 €

POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement concernent la gestion courante des services de la collectivité : frais de personnel, services mis à disposition des habitants, achat de matériel, entretien des bâtiments... Ces dépenses sont équilibrées par les recettes de fonctionnement qui proviennent de l'impôt et des taxes diverses, des dotations versées par l'Etat et Roannais Agglomération, des subventions et enfin des recettes municipales perçues (restaurants scolaires, billetteries...).

6 035 654 €

POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Il s'agit de la part du budget consacrée aux grandes opérations qui seront réalisées dans l'année. En 2017, 2 225 142 € seront dédiés à la concrétisation des projets municipaux. Ce chiffre correspond aux dépenses réelles d'investissement hors remboursement du capital des emprunts et opérations d'ordre.

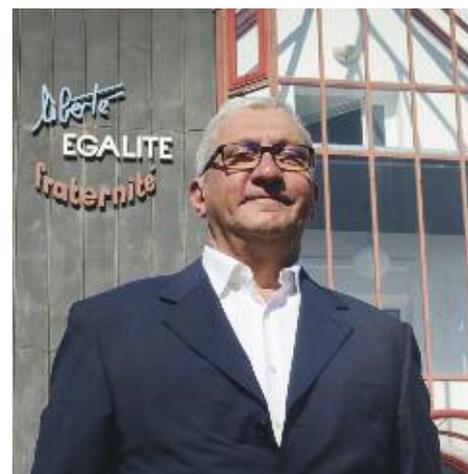
UN ENDETTEMENT QUI DIMINUE

Le recours à l'emprunt reste limité en 2017 (estimé à 800 000 €) afin que la commune rembourse plus qu'elle n'emprunte (850 000 € pour le capital), et ce, afin de poursuivre le désendettement de la collectivité. En 2017, l'encours de la dette s'élève à 5 749 559 €. Cela représente 537 € par habitant, alors que la moyenne pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants est de 944 € (chiffres 2015).

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR LA 20^E ANNÉE CONSÉCUTIVE

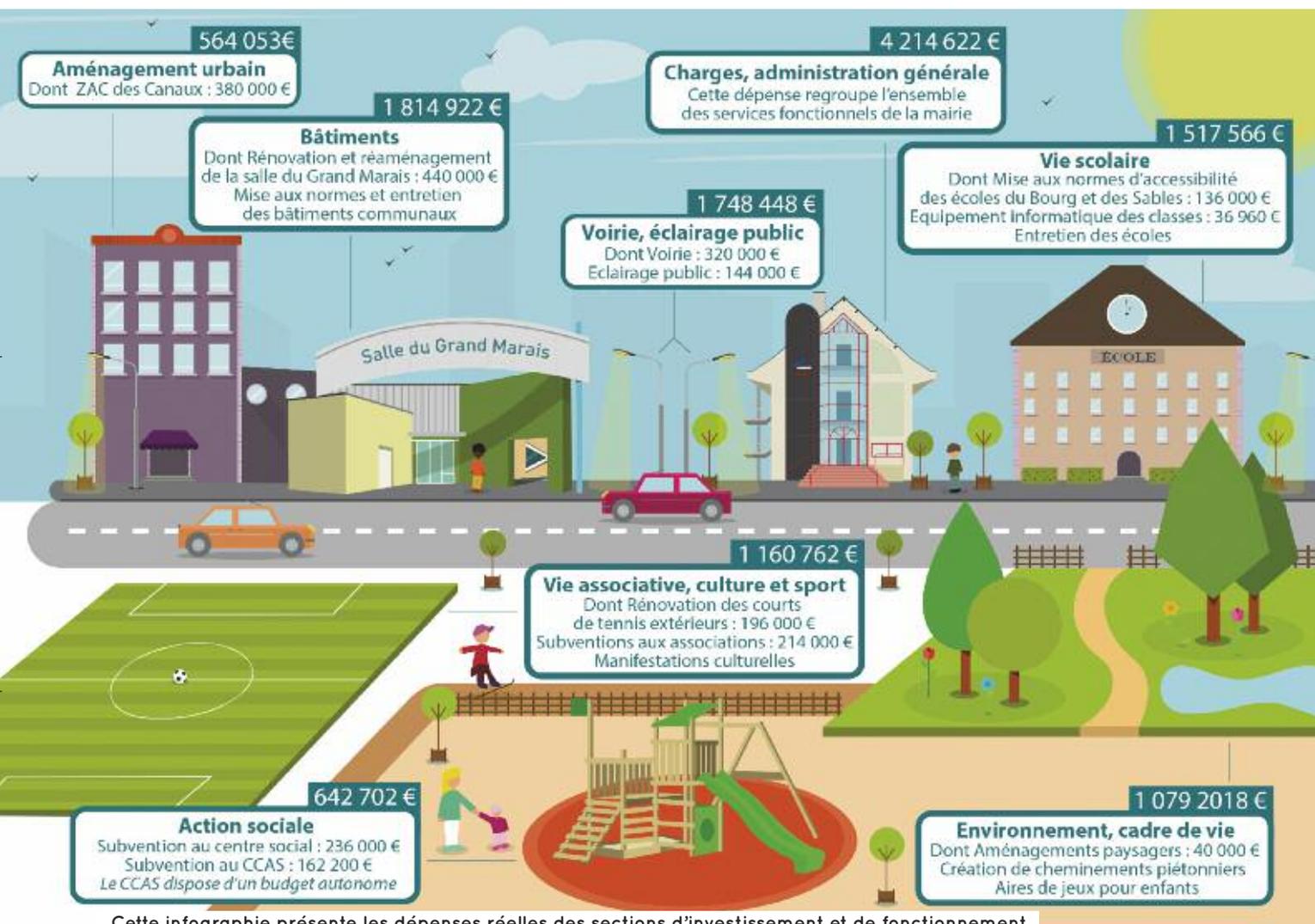
Les taux sont maintenus en 2017 pour la 20^e année consécutive. Riorges est l'une des seules communes de sa taille à afficher une telle stabilité fiscale.

- Taxe d'habitation : 11,41 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,84 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67,26 %



**Questions à PIERRE BARNET,
conseiller municipal délégué
aux finances et au personnel**

« Une nouveauté dans
la logique de gestion
pour les services »



Quelles sont les grandes lignes directrices du budget 2017 ?

Depuis plusieurs années, la municipalité de Riorges maintient ses efforts de bonne gestion budgétaire. Comme toutes les collectivités, la Ville doit contribuer aux efforts budgétaires de l'Etat en faisant face à la baisse de dotations. C'est donc à nouveau dans un contexte contraint que nous avons élaboré ce budget 2017, en conservant la ligne directrice que nous nous sommes fixée : investir pour la commune, sans augmenter les taux d'imposition pour la 20^e année consécutive.

Comment ce budget a-t-il été élaboré ?

Un dialogue de gestion a été déployé et concrétisé cette année au sein des services municipaux. Les membres de l'encadrement ont été formés à la logique de gestion, dans le cadre d'un partenariat avec le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale). Chaque responsable de service a donc élaboré un contrat de gestion, permettant d'identifier les leviers d'économies possibles, en lien avec la direction générale et les services ressources (ressources humaines, informatique et finances). Cette démarche vise à conjuguer les efforts financiers réalisés au sein de chaque service, et à associer plus directement élus et encadrants dans l'arbitrage budgétaire. Ce travail en transversalité permet d'optimiser les ressources et d'avoir un meilleur regard sur les charges de fonctionnement, que nous devons contenir afin de poursuivre nos investissements.

Quels sont les choix opérés en matière d'investissement ?

Cette année encore, de beaux projets seront réalisés, comme la rénovation de la salle du Grand Marais, équipement municipal central de la vie culturelle et associative riorgoise. Ces travaux représentent bien la logique des choix d'investissement de la municipalité : les projets dans lesquels nous choisissons d'investir concernent l'ensemble des Riorgois et vont dans le sens de la cohésion sociale. En témoigne aussi notre volonté de maintenir les subventions aux associations. Elles sont essentielles à la vie d'une commune et favorisent le vivre-ensemble. Par ailleurs, les choix d'investissement d'aujourd'hui permettront de réaliser des économies demain, en matière de renouvellement d'éclairage public ou encore de travaux de performance énergétique. Ces réalisations permettront de réduire les dépenses d'énergie et participent aux actions en faveur du développement durable.

ZOOM SUR LES PROJETS

À VENIR EN 2017

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS INSCRITS AU BUDGET 2017 ET QUI VERRONT LE JOUR, OU SERONT ENGAGÉS CETTE ANNÉE.

SECONDE TRANCHE POUR LA RÉNOVATION ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DU GRAND MARAIS

440 000 €

La rénovation de la salle du Grand Marais est l'un des projets phare de cette année 2017. La cuisine, utilisée régulièrement par les associations qui organisent des événements ou des repas dans la salle, mais aussi pour les Mardi(s) du Grand Marais, sera remise aux normes et réaménagée. Un espace de petite restauration sera créé. La loge existante sera rénovée et une seconde sera réalisée. Un nouveau local de rangement sera construit en extension, côté complexe sportif. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite a bien entendu été prise en compte dans l'élaboration du chantier. Les travaux débiteront en avril et devraient se terminer à l'automne. Le coût total est estimé à 700 000 € avec un crédit déjà inscrit en 2016.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

320 000 €

Comme chaque année, la municipalité agit pour la qualité des voiries. En 2017, les deux projets d'envergure seront menés rue Antoine Burellier (depuis Louise Michel jusqu'à Pierre Semard) et rue Président René Coty. D'autres chantiers seront réalisés comme la rue Jean-Jacques Rousseau ou encore la place de la République. 70 000 € seront consacrés aux travaux d'accessibilité.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

144 000 €

La municipalité continue le renouvellement et la mise aux normes de l'éclairage public. La suppression des lampes type « ballons fluo » sera poursuivie, au profit de la technologie LED, moins consommatrice en énergie.



La municipalité de Riorges poursuit le renouvellement de son éclairage public.



Des courts de tennis bientôt rénovés.



La salle du Grand Marais va être réaménagée.



L'école du Bourg fera l'objet de travaux d'accessibilité.

ZAC DES CANAUX

380 000 €

La ZAC du Triangle des Canaux a été déclarée d'utilité publique, permettant à l'aménageur, la SEDL (société d'équipement et de développement de la Loire) d'enclencher le choix d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO). C'est un projet d'envergure et de long terme. 400 000 € seront investis cette année (20 000 € avaient été crédités en 2016). Une soixantaine de logements ainsi que des surfaces commerciales sur la rue Maréchal Foch devraient être créés. Les dernières acquisitions sont en cours et la déconstruction des locaux existants pourra débuter en fin d'année 2017.

RÉNOVATION DES COURTS DE TENNIS EXTÉRIEURS

196 000 €

Les courts de tennis extérieurs, situés au parc sportif Galliéni, seront rénovés afin d'accueillir dans les meilleures conditions les membres du club pour leur entraînement, les événements sportifs, les scolaires, les universitaires et le public. Les travaux consisteront en la réfection d'une surface totale d'environ 2 600 m² comportant plusieurs terrains de tennis.

MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ DES ÉCOLES DU BOURG ET DES SABLES

136 000 €

Conformément à son agenda programmé d'accessibilité, la municipalité de Riorges va procéder à des travaux de mise aux normes d'accessibilité dans les écoles du Bourg et des Sables.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET ÉQUIPEMENTS LUDIQUES

60 000 €

En 2017, 30 000 € seront consacrés au renouvellement arboré et végétal de la commune. 10 000 € permettront de poursuivre le travail engagé sur les trames vertes et bleues. Enfin, 20 000 € seront consacrés aux équipements ludiques et récréatifs. Différents quartiers de la commune seront concernés par ces investissements.

GASTRONOMIE

LE BISTRO BEAULIEU DISTINGUÉ PAR LE GUIDE MICHELIN



>> LE BEAULIEU

10 rue Saint-André
04 77 23 12 27 - www.beaulieu-riorges.com

C'est une belle nouvelle qu'ont reçue Laurice Besson et Pierre Fulachier en ce début d'année. « Le Bistro Beaulieu » a été distingué au Guide Michelin. Il a obtenu la *Fourchette*, qui récompense la qualité de la cuisine, et l'*Assiette*, qui salue le standing. Les deux jeunes restaurateurs ont repris l'établissement en fin d'année 2014. Ils proposent une cuisine bistro, de saison à base de produits du marché.

L'inspecteur du guide s'est présenté à la fin du repas.

Nous avons discuté, il a visité les cuisines, il voulait connaître notre concept, explique Pierre Fulachier.

Nous sommes très heureux, c'est formidable mais ce n'est pas une fin en soi, ajoute le chef avec humilité.

Le plus gratifiant pour nous, c'est de vivre de notre métier et de voir le restaurant complet tous les jours.

Un début d'année riche en émotions pour Laurice et Pierre puisqu'ils ont aussi eu la joie encore plus grande d'accueillir leur second enfant. Félicitations !

NOUVEAU

« PRÉVOIR » INVESTIT LES ANCIENS LOCAUX DE PÔLE EMPLOI

Les locaux de Pôle Emploi, laissés vides au printemps dernier à la suite du regroupement des agences à Roanne, ont été partiellement réinvestis. C'est le groupe Prévoir, spécialiste de l'assurance à la personne, qui a emménagé en octobre 2016.

Nous proposons des solutions de prévoyance pour les particuliers : protection familiale, perte d'autonomie ou encore prestations obsèques. Nous nous adressons aussi aux entreprises pour des mutuelles de groupe par exemple, expose Jérôme Desbuard, animateur commercial.

L'agence riorgoise regroupe désormais neuf personnes, dont quatre collaborateurs et cinq conseillers commerciaux travaillant en autonomie. *Nous sommes par ailleurs en phase de recrutement pour deux nouveaux conseillers commerciaux,* ajoute-t-il. *Ils seront formés à mes côtés durant 18 mois puis pourront devenir autonomes, en étant directement rattachés à l'antenne stéphanoise du groupe.*

Auparavant installé à Roanne, Prévoir avait besoin de bureaux plus vastes, pour répondre à la belle croissance de l'agence. *Je suis Riorgois, il me tenait à cœur de pouvoir installer l'agence dans ma commune. Ici, nous avons un bel outil de travail : 225 m² de surface, des locaux spacieux et bien équipés, la possibilité de stationnement facile et une bonne visibilité.*



>> PRÉVOIR

180 rue Clément Ader - 0 969 321 901

ASSOCIATION

LE M POKER CLUB JOUE CARTES SUR TABLE

CRÉÉ EN JUILLET 2016, LE M POKER CLUB RÉUNIT UNE TRENTAINE D'ADHÉRENTS CHAQUE VENDREDI SOIR. DAVID MICHAUD, L'UN DES FONDATEURS, NOUS PARLE DE SA PASSION.



Comment l'idée de créer un club de poker est-elle née ?

Issus d'autres clubs ou juste passionnés, nous avons souhaité créer une association riorgeoise de poker, dédiée uniquement à la pratique de loisirs. Nous ne sommes affiliés à aucune fédération et ne participons pas à des compétitions. En revanche, l'année se construit autour d'un championnat interne pour les adhérents. Nous jouons en tournoi chaque semaine et à la fin de l'année, nous établissons un classement. Le club compte aujourd'hui 29 adhérents, certains sont des joueurs confirmés, d'autres débutent. Nous investissons dans du matériel de qualité et venons d'acquérir de véritables tables de poker.

Quel est le profil de vos adhérents ?

Le groupe est très diversifié, les joueurs sont âgés de 19 à 85 ans. Ce n'est pas un jeu exclusivement masculin. Afin d'inciter des femmes à venir découvrir le club, nous avons créé une formule duo, qui permet à un couple d'adhérer à tarif préférentiel. Cela fonctionne plutôt bien et des dames se sont prises au jeu ! Elles sont une dizaine. Nous souhaitons vraiment cultiver l'esprit convivial, chaque vendredi soir. L'association est ouverte à tous, il faut cependant avoir plus de 18 ans car le poker reste un jeu très encadré.

Peut-on rejoindre le club sans savoir jouer ?

Bien sûr, nous accueillons des débutants. Le meilleur moyen d'apprendre, c'est de jouer ! Les personnes qui débutent sont donc rapidement intégrées aux parties, durant lesquelles nous prenons le temps de leur expliquer les règles. Une soirée est d'ailleurs offerte à quiconque souhaite essayer. Il y a possibilité de nous rejoindre en cours d'année, auquel cas l'adhésion est réduite de moitié. Beaucoup de personnes jouent chez elles mais n'osent pas pousser la porte d'un club alors que c'est un grand avantage de pouvoir affronter différents adversaires, qui ont chacun leur façon de jouer.

Quelles sont les qualités d'un bon joueur de poker ?

Le plus important, c'est la patience. Il y a aussi une belle part de stratégie, il faut apprendre à deviner le jeu de ses adversaires. Chacun a sa technique, certains préfèrent discuter durant la partie, d'autres restent concentrés en écoutant de la musique dans leur casque, d'autres portent des lunettes de soleil. Un bon stratège peut remporter la partie sans avoir un jeu extraordinaire. Et puis bien sûr, il y a une grande part de chance !

QUATRE TOURNOIS DANS L'ANNÉE

Au cours de l'année, le club organise quatre tournois, ouverts à tous, même aux non-adhérents. Compter environ 15 € l'inscription.

- **Septembre** « The Name » : Le vainqueur donne son nom au tournoi pendant une année.
- **Décembre** « FreeRoll » : Tournoi gratuit et sans inscription, il permet surtout de faire découvrir le club.
- **Mars** « Un gars, une fille » : Inscription en duo.
- **Mai** « Le Trophée Club » : Il se tiendra le 24 mai, à la maison de quartier des Canaux.

PRATIQUE

Le club se réunit chaque vendredi soir à la maison de quartier des Canaux.

Adhésion : 40 € l'année
(formule duo : 60 € par couple)

>> **Contact** : 06 01 34 26 82
david1269@hotmail.fr
www.m-pokerclub.fr

CONCERT

EMBARQUEMENT
LE 25 AVRIL

LES MARDI(S) DU GRAND MARAIS VOUS EMMÈNENT EN VOYAGE LE 25 AVRIL. AU PROGRAMME DE VOTRE SÉJOUR, DE LA FOLK MÉTISSÉE, DE L'AFRO-ROCK ET SURTOUT DE BELLES DÉCOUVERTES AVEC « SAGES COMME DES SAUVAGES » ET « JUPITER & OKWESS INTERNATIONAL ».

Sages Comme des Sauvages est un duo qui met beaucoup dans sa musique : des voyages et des retours, des rêveries et des emprunts, un univers tribal et des imaginaires urbains. Comme si un jeune Georges Brassens avait navigué dans l'Océan Indien plutôt que dans le XIV^e arrondissement. Lauréat de la biennale de la chanson française de Belgique 2014, le duo propose une folk flottant au-delà de toute idée de territoire. La scène sera ensuite investie par Jupiter Bokondji et son groupe Okwess. Véritable star congolaise, celui qu'on appelle « Le Général rebelle » pose sa voix éraillée sur des rythmes traditionnels et une orchestration rock pour jouer les trouble-fête démocratiques. L'ovni de la musique africaine à découvrir absolument.

→ Mardi 25 avril, 20h30 – Salle du Grand Marais
Tarifs : 10€, 7€ et 3€ - Billetterie sur place le jour du concert ou en ligne sur www.riorges.fr
04 77 23 80 25 / 27

SI ON SE FAISAIT
UNE EXPO ?

→ Peinture et photographie, du 8 au 16 avril

Noëlle Fenouil vous présentera une trentaine de toiles, autour de la Provence et de l'Afrique. Un travail haut en couleurs ! Côté photographie, Antoine Duvouldy vous invitera à découvrir la faune, la flore et les paysages locaux. Ses photographies sont réalisées en milieu naturel avec des sujets en liberté.

→ Dessin, peinture
et textile du 29 avril au 7 mai

Le groupe de dessin du Club Paul Vernay se rassemble autour d'une même passion, celle du dessin : graphite, pierre noire, encre de Chine... Françoise Paxia exposera ses toiles et sculptures faites de fil et d'étoffe ainsi que différentes toiles de lin pour une approche singulière de l'art tissé et de la peinture.

→ Château de Beaulieu
Entrée libre, de 14h à 18h - 04 77 23 80 27

Écouter Lire :
rencontre avec l'auteur
Christian Chavassieux

L'auteur roannais Christian Chavassieux sera présent pour une rencontre à la bibliothèque du centre social le 6 avril, à l'occasion de la sortie de son nouveau roman "La vie volée de Martin Sourire". L'histoire d'un orphelin recueilli par la reine Marie-Antoinette, sur fond de tourmente révolutionnaire...

→ Jeudi 6 avril - 18h30, centre social
Entrée libre - 04 77 23 80 27

Soirée cabaret

Les élèves du centre musiques et danses Pierre Boulez vous invitent à une soirée cabaret le 14 avril, autour des musiques actuelles et du jazz. Les classes de danse donneront leur première représentation.

→ Vendredi 14 avril - 20h30, salle du Grand Marais
Entrée libre - 06 51 44 67 43

Du 17 février au 17 mars

Félicitations aux parents de :

Oscar **FULACHIER** (8 février)
 Emilio **BOUTHEYRE** (13 février)
 Abbygaël **CHARRONDIÈRE** (15 février)
 Mathis **JUNET** (28 février)
 Timélio **BERJAT DURAND** (5 mars)
 Nawel **SABER** (6 mars)
 Léandre **CHAT** (8 mars)
 Cassie **COLLONGE** (11 mars)

Condoléances aux proches de :

Simone **JUILLES** veuve **BERNARD**, 95 ans (12 février)
 Simone **DAGUET** veuve **PETITPIERRE**, 85 ans (12 février)
 Robert **FOREST**, 84 ans (12 février)
 Léa **CRUZILLE** veuve **VAILLANT**, 93 ans (14 février)
 José **DE FREITAS CASTRO**, 68 ans (16 février)
 Denis **CHAMBAUD**, 75 ans (23 février)
 Claude **ARTHUR**, 86 ans (25 février)
 Françoise **MARIE** épouse **CRESPIN**, 70 ans (2 mars)
 Maria **PIRES DE MATOS** épouse **BOAVIDA FERNANDES**, 70 ans (3 mars)
 Angelina **DE MARCO** veuve **SEBITA**, 84 ans (3 mars)
 Jacky **DUPUIS**, 66 ans (13 mars)



DU 08.04
 AU 16.04



22.04



25.04

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi,
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
 Accueil : 04 77 23 62 62
 mairie@riorges.fr

Prendre rendez-vous avec un élu

Secrétariat du Maire :
 04 77 23 62 65
 Secrétariat des élus :
 04 77 23 60 95

Urgences

Urgences SAMU : 15
 Police Secours : 17
 Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence
 gratuit depuis un portable : 112

Pratique

Roannaise de l'eau :
 04 77 68 54 31
 Service des déchets ménagers –
 Roannais Agglomération :
 0 800 17 34 50

Urgence dépannage électricité
 (n° Azur) : 0 810 333 142
 GDF sécurité - dépannage (n° Azur) :
 0 810 433 142
 STAR (transports en commun) :
 04 77 72 77 27
 Pôle Emploi : 39 49

RETROUVEZ LE PROCHAIN
 NUMÉRO DE RIORGES
 MAGAZINE À PARTIR DU
9 MAI DANS VOTRE BOÎTE
 AUX LETTRES

AVRIL

JEUDI 6	ÉCOUTER LIRE Rencontre avec l'auteur Christian Chavassieux	18h30 - Bibliothèque du centre social Entrée libre - 04 77 23 80 27
SAMEDI 8	CONCOURS DE BELOTE Organisé par le Comité des fêtes	13h30 - Salle du Grand Marais 06 23 72 94 65
	BOURSE AUX VÊTEMENTS Organisée par le Centre social	De 8h à 18h - Maison de quartier du Pontet Entrée libre - 04 77 72 31 25
DU SAMEDI 8 AU DIMANCHE 16	EXPOSITIONS : NOËLLE FENOUIL - Peinture « AMBIANCE NATURE » ANTOINE DUVOULDY - Photographie	De 14h à 18h - Château de Beaulieu Entrée libre - 04 77 23 80 27
DIMANCHE 9	SUPER LOTO Organisé par le Roanne-Riorges Handball	14h - Salle du Grand Marais 4 € le carton - www.2r-handball.fr
VENDREDI 14	SOIRÉE CABARET Organisée par le Centre musiques et danses Pierre Boulez	20h30 - Salle du Grand Marais Entrée libre - 06 51 44 67 43
DU SAMEDI 15 AU DIMANCHE 23	ÉPREUVE DU CIRCUIT BNP PARIBAS - JEUNES Organisée par le Club Riorgois de Tennis	Espace Arthur Ashe Entrée libre - 04 77 72 52 86 riorgestennis@gmail.com
SAMEDI 22	DÎNER-SPECTACLE D'ANNIVERSAIRE Organisé par le Comité des fêtes à l'occasion de ses 40 ans	20h - Salle du Grand Marais 30 € (sur réservation) 06 23 72 94 65 / 06 77 13 35 50
DIMANCHE 23	PRIX DE LA VILLE DE RIORGES Organisé par le Dynamic Vélo Riorgois	A partir de 14h - Départ et arrivée au Bar de la Rotonde - Certificat médical obligatoire pour les non-licenciés Inscription sur place : 5 € - 06 70 59 60 79
MARDI 25	MARDI(S) DU GRAND MARAIS : SAGES COMME DES SAUVAGES + JUPITER & OKWESS INTERNATIONAL World Folk - Afro Rock	20h30 - Salle du Grand Marais 10 € / 7 € / 3 € - 04 77 23 80 25 / 27
SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30	CHAMPIONNAT DE LOIRE DE PÉTANQUE Organisé par la Pétanque du Vieux Beaulieu	Sam à partir de 14h et dim à partir de 10h Parc sportif Galliéni Entrée libre - 06 18 13 56 45
DIMANCHE 30	LOTO - Organisé par l'Amicale du Personnel de la Ville de Riorges	Ouverture des portes à 13h30 Salle du Grand Marais - 04 77 23 62 71
	HANDBALL : TOURNOI NATIONAL -16 ANS GARÇONS Organisé par le Roanne Riorges Handball	De 9h à 20h - Centre sportif Léo Lagrange Entrée libre - 06 84 67 88 42

MAI

DU SAMEDI 29 AVRIL AU DIMANCHE 7 MAI	EXPOSITIONS : GROUPE DE DESSIN DU CLUB PAUL VERNAY - Dessin « FIL'ARTISSÉ » Textile - peinture	De 14h à 18h - Château de Beaulieu Entrée libre - 04 77 23 80 27
MARDI 9	DON DU SANG Organisé par l'Etablissement français du sang	De 16h à 19h - Salle du Grand Marais 06 08 25 15 95

Retrouvez tout l'agenda sur www.riorges.fr
Suivez-nous sur www.facebook.com/riorges

Le site internet de la Ville de Riorges fait peau neuve !



Rendez-vous le 28 avril
sur www.riorges.fr

Un site qui s'adapte aux usages

De plus en plus, les internautes utilisent leurs smartphones et leurs tablettes pour consulter internet. Le nouveau site de la Ville de Riorges s'adaptera à toutes les tailles d'écran, garantissant une utilisation optimale, où que vous soyez !

Plus de services en ligne

Pour que vos démarches soient facilitées, Riorges développe et valorise les démarches en ligne.

Une navigation plus fluide

La réorganisation des contenus permettra de trouver plus facilement les informations.